



AMICALE
PHILATELIQUE
ROCHEFORTAISE

BULLETIN

Société fédérée
147-X

LA VIE A ROCHEFORT

LA PLACE COLBERT



ANNEES 1900



ANNEES 1970

DANS CE NUMÉRO :

Sommaire	2
Histoire locale	3
Information	4
Article de fond	5
Page publicitaire	6

PROCHAINES REUNIONS

15 MAI - 29 MAI
12 JUIN - 26 JUIN

NUMERO 4

MAI 2004

POUR VOUS Y RETROUVER

Page 3 : Histoire locale.

C'est à Dominique Girard que nous devons cette page d'histoire si brillamment illustrée.

En plus d'être notre trésorière compétente elle collectionne depuis son enfance : timbres, cartes postales et autres souvenirs philatéliques.

Nous la remercions de sa participation et nous l'engageons vivement à continuer à nous faire bénéficier de tous ces souvenirs philatéliques, tout en espérant ne pas avoir heurté sa modestie.

Pages 4 et 5 : Pour information.

Litige entre Mr Delaigue et Mr Mauret.

Page 6 : Tarif lettre

Evolution du tarif (en francs) au fil des ans .

Page 7 : Années bissextiles.

Cachets des 29 février.

Ces 2 articles nous ont été proposés par Mr Loëdec adhérent de l'APR et collectionneur bien connu à l'échelon national. Il réside sur l'île d'Aix et il est devenu le spécialiste incontournable de l'histoire postale des îles.

Il souhaiterait être présent à nos réunions du samedi, mais son métier de restaurateur et les horaires des bateaux ne le lui permettent pas; toutefois il reste fidèle à l'APR.

La revue « Timbres Magazine » lui consacre un article dans son numéro de mai 2004.

Nous le remercions de nous faire partager son savoir et nous l'assurons que ses articles seront toujours les bienvenus dans notre bulletin.

Page 8 : Petites annonces et publicité.

Site web, nouveautés, etc...

HISTOIRE LOCALE

Quelques uns parmi nous doivent se souvenir d'avoir assisté à la naissance de l'Amicale Philatélique Rochefortaise en 1938.



Les réunions avaient lieu au Café des Voyageurs, 97 bis rue Thiers, à l'angle de la rue Thiers et de la rue Audry de Puyravault, aujourd'hui magasin Shopping.

La première exposition organisée par l'Amicale a lieu le 10 octobre 1943 au foyer du Théâtre.

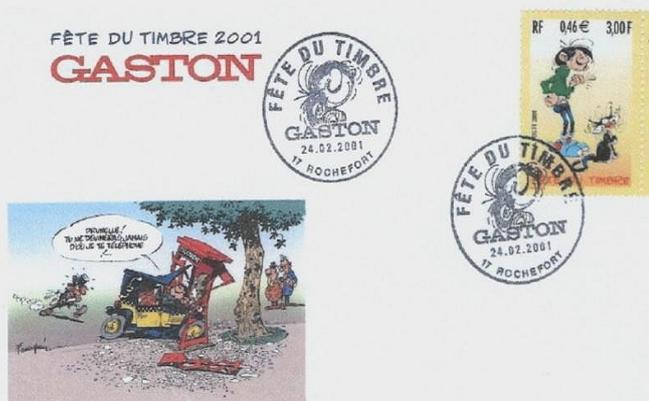


Malheureusement, le cachet spécial, destiné au bureau de poste temporaire, n'était pas parvenu à temps à Rochefort. C'est donc le cachet à date en service au bureau de poste qui est utilisé et une griffe de fortune est apposée sur les souvenirs.

Savez-vous que l'Amicale Philatélique Rochefortaise a organisé 28 manifestations à Rochefort et dans la région.

La dernière en date : la Fête du Timbre 2001.

Vous pouvez déjà commencer à réfléchir et à proposer ce que nous pourrions faire pour les 70 ans de l'Amicale... en 2008 !



Pour information

Rappel des faits.

A l'issue de la fête du timbre de Chaniers le 6 Mars 2004 organisée par le club Saintais les récompenses ont été attribuées aux exposants. La distribution s'est faite en commençant par les adultes qui se sont vus remettre des coupes alors que chaque jeune est parti avec un classeur de quelques pages.

Nous nous faisons l'écho des adhérents de l'APR pour assurer Mr Delaigue de notre sympathie et pour lui exprimer notre indignation devant la virulence et la vulgarité de l'attaque dont il fait l'objet.

Il est un membre respecté de notre amicale, il est tout dévoué à l'encadrement des jeunes : ces jeunes pour lesquels nous devrions avoir plus de considération car ils représentent l'avenir de nos amicales philatéliques.

Il est déplorable d'en arriver à des procédés d'une telle grossièreté, ce n'est pas ainsi que devraient se dérouler les relations inter-club.

LETTRE OUVERTE DE Mr. DELAIGUE

Lors de la réunion de la commission jeunesse qui a eu lieu à Puy-Moyen au sud d'Angoulême le 3 Avril 2004 et à laquelle monsieur Mauret président de la Société philatélique de Saintes a été convié mais n'a pas daigné se déplacer, j'ai osé réclamer auprès de monsieur Didier Laporte responsable jeunesse du G.P.C.O. des médailles de la journée du timbre pour tous les jeunes exposants car j'ai estimé que les débutants avaient eu de maigres récompenses : 1 classeur de 16 pages que nous nous procurons au club à 5 euros.

J'ai également formulé quelques critiques quant à l'ordre de passage pour la distribution des récompenses qui, à mon humble avis, a été fait à l'envers.

Est-ce que mes propos, qui lui ont été rapportés, ont été déformés et amplifiés ? Toujours est-il que notre « AMI » Mauret, dans son style habituel a craché son venin. Voici ce qu'il publie dans le bulletin n° 49 d'Avril 2004 de la gazette philatélique « Le p'tit Timbré Santon ».

Jugez-en par vous-même.

Mr DELAIGUE responsable des jeunes de l'A.P.R.

Voir texte sur page suivante

EXTRAIT DU P'TIT TIMBRE SANTON

Après la FETE, il me faut évoquer un évènement dont nous nous serions bien dispensé. Je trempe donc ma plume dans le vinaigre, mais dans les derniers siècles, l'acide acétique était employé pour la purification des correspondances arrivant de pays ayant des risques de contamination épidémique, Aujourd'hui, il faudrait que l'action aseptisante ait encore la force de purifier un certain courrier d'un responsable jeunesse du G.P.C.O. A la suite du palmarès de la jeunesse, le responsable de Rochefort a reproché aux organisateurs Saintais d'avoir attribué de maigres récompenses à ses 15 débutants.

L'incident aurait pu être clos si cet individu n'était allé tenir des propos diffamatoires au responsable régional de la jeunesse. Ce dernier n'a pas daigné demander des précisions, mais s'est contenté d'adresser un courrier dénigrant au président de l'APS, en tenant simplement compte des dires fallacieux de son interlocuteur. Je ne veux pas laisser braire sans réagir, car si un chameau blatère, deux camélidés déblatèrent.

Ce général Rochefortais, en manque d'armée semble atteint par un nouveau virus : « la médaillite », il nous reproche également de ne pas avoir donné de médailles à ses 15 débutants, alors que tous les participants jeunes ont reçu un classeur et un souvenir de l'exposition ; pour la trésorerie, il ne sait peut-être pas que la dotation d'un débutant représente un minimum de 10 euros pour l'APS et que les médailles fournies par le G.P.C.O. sont aussi payantes, il en coûte 3 euros par unité dont la moitié est à la charge de la société organisatrice.

Il n'a pas non plus aucun mandat pour venir s'ingérer dans le protocole de la proclamation du palmarès et on peut se demander quel genre de principes sociaux et civiques il inculque à ses jeunes. Ce sombre personnage désire peut-être récolter tout simplement des noms d'oiseaux pour ses autres collections thématiques, si c'est le cas je peux aussi lui en fournir, spécialement dans la famille des rapaces.

Il est sans doute vain d'attendre des excuses de ces deux individus, mais qu'ils sachent que leur comportement n'altéreront pas les bonnes relations qui existent avec les autres membres du G.P.C.O.. Pour ma part, j'adresse mes excuses au président de l'A.P.R. avec qui je n'ai pas de griefs.

Le conseil d'administration de l' A.P.S. a décidé à l'unanimité de rejeter la requête injustifiée du moniteur rochefortais, concernant la fourniture de 15 médailles venant s'ajouter aux dotations citées ci-avant.

Pour terminer ces tristes lignes, je vous laisse toute liberté pour apprécier ou dénigrer mes propos.

Le commissaire général de la fête du timbre 2004.

TARIF DE LA LETTRE SIMPLE

01/01/1849	20c. de bureau à bureau
01/07/1850	25c. de bureau à bureau
01/07/1853	10c. de Paris pour Paris (non affranchie 15c.)
01/07/1854	20c. de bureau à bureau (non affranchie 30c.)
01/01/1863	généralisation « prime à l'affranchissement »
	10c. bureau à bureau (15c. non affranchie)
01/09/1871	15c. dans le même bureau (25c. non affranchie)
01/09/1871	25c. de bureau à bureau (40c. non affranchie)
01/01/1876	25c. TARIF UNIQUE (non affranchies 40c.) Tarifs unifiés du 1 ^{er} mai 1878
01/05/1878	15c. par 15 grammes (non affranchie 30c. pour 15 grammes)
16/04/1906	10c. jusqu'à 15 grammes, (10c. par 15 grammes en plus)
01/01/1917	15c. jusqu'à 20 grammes
01/04/1920	25c.
01/07/1925	30c.
01/05/1926	40c.
09/08/1926	50c.
12/07/1937	65c.
17/11/1938	90c.
01/12/1939	1,00 franc
05/01/1942	1,50 francs
01/03/1945	2,00 francs
01/01/1946	3,00 francs
01/01/1947	5,00 francs Durée de ce tarif 1 jour
02/01/1947	4.50 francs Tarif très court (6 mois)
08/07/1947	6,00 francs
21/09/1948	10,00 francs
06/01/1949	15,00 francs
01/07/1957	20,00 francs
06/01/1959	25,00 francs
01/01/1960	0.25 francs NOUVEAUX FRANCS

et à partir de 1974 instauration du tarif dit « à deux vitesses ».

A partir de la lecture des tarifs il est permis de calculer de chacun et d'estimer la difficulté pour rencontrer tel affranchissement.

Raymond LOËDEC Rue du quai aux vivres 17123 L'ILE D'AIX



2004 ANNEE BISSEXTILE

Comme l'année 2000, et avant 1996 etc...

Une année bissextile compte 366 jours au lieu de 365, elle comprend donc un 29 février.

Les années divisibles par 4 sont bissextiles, sauf celles divisibles par 100 (1900 n'était pas bissextile) par contre celles divisibles par 400 le sont.

C'est un astronome grec (Sosigène d'Alexandrie) qui instaure l'année de 365 jours avec une journée intercalaire tous les 4 ans. C'était sur ordre de Jules César, ce sera le calendrier Julien, en 45 avant J.C..

A l'époque on comptait les jours « à l'envers » ; c'était tant de jours avant telle date. La journée intercalaire était le 24 février bis, soit deux fois le sixième jour (bis-sextus) avant le 1^o mars ; soit, en latin : *ante diem bis sextum kalendas martias* et dans les textes *a.d.bis VI kal.mart.*

Le qualificatif **bissextile** provient de cet usage.

En 1582, le Pape Grégoire 13 réforme le calendrier.

Pourquoi ?

L'année terrestre a une longueur de 365, 2422 jours.

Le calendrier Julien a une année moyenne de 365, 25 jours.

Accumulation d'une dizaine de jours en 15 siècles (de 45 avant J.C. à 1582.)

Donc Grégoire instaure le calendrier actuel dit Grégorien. En l'année 1582, on passe du jeudi 4 octobre au vendredi 15 octobre.

Notre année compte maintenant 365, 2425 jours (pour 365, 2422 année terrestre) ce qui est toujours trop long mais n'entraîne qu'une erreur de 3 jours sur 10 000 ans.

Et la philatélie !! dans tout ça ??

En 2004, le 29/2, était un dimanche. Difficile d'avoir une oblitération, sauf à s'adresser au premier bureau de France, ouvert 24 h/24. Dont acte. Demande courtoise, réponse positive.

29 febr. 1840. Lettre de Paris pour Stockholm (Suède) t.àd. Paris 24/02/1840, **CFR3R** (Correspondance Française 3^o Rayon) et taxe 13 au crayon rouge.

Timbre à date de transit T.T. HAMBURG 29. Febr. 40

Paris 29. II 1946. Souci ; l'année 1946 n'est pas bissextile (1944 et 1948, divisible par 4)

Et si vous trouvez des 29 février dans vos collections, merci de me le faire savoir...

Raymond LOEDEC, A.P.R.

17123 ILE D'AIX



SITE WEB

L'informatique est entrée dans notre univers philatélique, nous ne pouvons pas y échapper. Nous désirons créer un site sur Internet afin de faire connaître notre Amicale. Nous faisons appel à vous tous pour nous dire ce que vous voudriez y voir figurer. Nous attendons vos idées et suggestions.

D'autre part, il serait souhaitable qu'une équipe se mette en place pour la création de ce site et assurer sa maintenance dans l'avenir.

NOUVEAUTES

Début Juillet, un timbre sera émis concernant Vaux-sur-mer en série artistique. Il sera imprimé en taille-douce, dessiné et gravé par Ève Luquet.

CELEBRITES

Le magazine Timbres Magazine du mois de Mai présente un article sur la collection de Monsieur Raymond Loédec, membre de notre amicale

APPEL AU PEUPLE

L'association Espace nature Place Colbert serait prête à présenter toute collection sur la nature en exposition temporaire. Jeunes et adultes qui avez travaillé sur ce thème sont cordialement invités à nous soumettre leurs trésors pour répondre à l'invitation de cette association.

BONNES VACANCES

Des évènements imprévus nous ont conduits à avancer la parution de ce bulletin. Il sera le dernier de l'année 2003-2004. Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée. Nous vous souhaitons bonnes vacances.

POUR TOUS VOS ACHATS

PHILAREVE
51, RUE JEAN JAURES
17300 ROCHEFORT
TEL : 05.46.99.04.41

